

L'Électeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année. — No. 26.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 10 Novembre 1866.

ABONNEMENT

Ville, trois mois 45 sous
Campagne: 30 sous
Chaque numéro 3 sous

L'ÉLECTEUR

Paraît le Samedi de chaque semaine.
Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée FRANCO à

A. GUERARD et Cie., PROPRIÉTAIRES
Rue St. Marguerite, No. 47.

L'ÉLECTEUR

Se vend chez M. E. Balzaratti, No. 39, Rue du Pont, St. Roch; M. G. A. Delille, Manufacturier de tabac, Faubourg St. Jean; M. Hardy, libraire, Basse-Ville; M. Bellerive et Laforce, Maison des Bains, Haute-ville; M. Bastien, barbier, rue St. Joseph, M. Marier, barbier, rue St. Joseph, M. Crémazie, libraire, J. William's Barbier, côté du Palais, M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer si elles ne s'abonnent pas.

WATERFALL.

Comme tout est changé dans la pauvre nature! Le cœur n'est plus à gauche en ce règne anormal.

La fille, à quinze ans, veut changer sa chevelure.
Mais en quoi donc? — En Waterfall.

Si l'on court au théâtre à la tragique scène, on se rend-on chez sa tante, à la messe, en un bal, fait ses cheveux en Waterfall.

Aux femmes de son temps, St. Paul a bien su dire: "Cultivez vos cheveux; c'est bien loin d'être mal." De quel éclat, grand Dieu! se mettrait-il à rire, s'il les voyait en Waterfall?

Vos longues tresses d'or, ou vos nattes d'ébenes O femmes, vous donnent un charme sans égal. Qu'ils sont beaux vos cheveux flottants ou dans la seigne; Ah! fit-il donc! du Waterfall?

Les modes d'aujourd'hui font de folles conquêtes; Elles ont eu partout un succès trop fatal; Comment pouvait-on mieux faire tourner les têtes; Qu'en les changeant en Waterfall?

Pourquoi donc, CLORIDA, que l'on sait si légère, veut-elle se charger d'un hideux Waterfall?

Elle est sans vanité, nous répondra sa mère, D'ailleurs, le beau lui fait si mal.

Hier, par les cheveux, Colin tenant Denise, Allait, je crois, briser le lien conjugal; Ah! dit-elle, après coup, il avait tant de prise, Sur mes cheveux en Waterfall. — La Gazette de Joliette.

FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR

LE 10 NOVEMBRE.

UN BILLET DE MILLE FRANCS.

(Suite.)

Qu'avais-je besoin de savoir autre chose? D'après mon système, je devais me croire bien et dûment propriétaire du billet. Et pourtant la conviction n'emplissait pas mon esprit au point de n'y plus laisser place au doute. C'étaient une lutte et des tiraillements qui me couraient dans le cœur très-pénibles. L'instant d'après, c'était une joie extravagante, ineffable, qui ne sera bien comprise que de celui qui n'a rien, et qui connaît le prix de l'argent. Mille francs pour l'ouvrier qui a une famille et qui chôme un quart de l'année; mille francs pour le rêveur qui se contente de pain et d'eau, et qui en est arrivé à son dernier sou; mille francs pour le bohème à bout d'amis et d'expédients; mille francs, quelle fortune! Mille francs, cela veut dire: plus de froid, plus de faim, plus de honte; mais au contraire: aisance, bien-être, travail, dignité, des soucis de l'avenir. Mille francs! c'est à en perdre la tête. Avec quelle passion je partageais cette somme, comme j'en distribuais savamment l'emploi. Je payerai ici, je payerai là, j'achèterai ceci et cela, ce meuble, ces livres dont j'ai tant besoin, etc. Comme je vais être tranquille, comme je vais travailler! Ah! là, là, c'est trop de bonheur en une fois. Cela est assurément fort misérable; mais je répète qu'on ne sait pas assez combien la gêne perpétuelle, la misère et même souvent l'éducation rapetissent l'esprit et dérangent le moral d'un individu.

Pour jouir en paix de ma fortune, j'avais à combiner l'intrigue de toute une longue comédie. Je pouvais éveiller des soupçons par un surcroît de dépenses; puisqu'on me savait pauvre. Il fallait qu'aux yeux de mes amis je vécut, comme par le passé, avec les apparences de la misère. Le change du billet n'était pas ce qui m'embarrassait le moins. Il était possible que la Turpin eût été faire sa déclaration à la préfecture de police, et que de là fût parti un avertissement à tous les changeurs. Mon extérieur était loin d'annoncer la richesse. Celui auquel j'offrirai de changer mon billet ne me demanderait-il pas: mon nom? ne me ferait-il pas suivre? ne donnerait-il pas l'éveil sur moi? Je n'étais qu'un piètre légiste, mais je me doutais bien, que le

Code avait prévu des délits de ce genre. Comment donc faire? Je résolus de cacher le billet pendant quelque temps, et d'agir avec une discrétion et une prudence consommées.

Je fréquentais depuis peu des commencentements qui demeuraient dans une des rues latérales de la rue Saint-Denis. Le hasard avait amené parmi ces gens, qui tenaient tous de près ou de loin au commerce, quelques artistes, et gens de lettres, si bien que, sous le rapport des professions, se trouvait là une société fort mêlée. Je voulus y aller le soir même, en vue de m'y procurer quelques détails sur la manière de changer un billet. Il était encore jour. Je m'étais promis de ne pas m'arrêter aux affiches, j'eus beau faire, un papier jaune m'entra obliquement dans l'œil, et me fit tourner la tête. IL A ÉTÉ PERDU. Je frémis de la tête aux pieds, et je lus l'affiche avec fièvre. Il ne s'agissait que d'une perruche en échange de laquelle on offrait quinze francs de récompense. Plus loin cette locution funeste: *il a été perdu*. Je m'accrocha encore les yeux. Cette fois, il était question d'une lettre.

désagréable. Je jurai de ne plus tourner la tête pour quoi que ce soit. Mais voici qu'une voix que je ne pus faire taire fit dans mon cerveau un bruit de tous les diables, absolument comme si j'eusse été céphalologique; le dictionnaire me pardonna cet enfant hybride, et dit: "Quelle différence y a-t-il entre ce que tu médites et un vol? En style algébrique, trouver et ne pas rendre est égal à voler. Le trouver ne constitue pas plus un droit que le prendre. Si j'avais une distinction à établir entre toi et le voleur, elle ne serait certes pas à ton avantage. Le voleur use, à l'occasion, de ruse, d'adresse, d'audace; il sait qu'il joue sa liberté; quelquefois sa vie; mais, toi, tu t'appropries le bien des autres basement sans risque et sans péril, n'ayant pas même à craindre l'injure d'un soupçon. Cela est à ce point vrai, que si tu n'étais sûr de l'impunité, si tu ne comptais par centaines les moyens d'échapper à la cour d'assises, si tu pensais qu'un seul instant le regard d'un juge dût fouiller dans tes yeux, et te faire trembler, tu ne balancerai pas un moment à restituer le billet. Or vu que le crime est crime indépendamment de la peine, pour te soustraire au châtiement, tu n'en es pas moins un vrai criminel. " Je répondis timidement: " Cette vieille fille est riche et avare; elle a dix fois plus qu'il ne lui en faut pour vivre. Tout me porte à croire qu'elle a mal gagné cet argent; qu'elle en a volé une partie. Ne serait-ce pas le comble de l'absurde que de me parer d'un désintéressement si inutile à elle, si préjudiciable à moi, malheureux, qui ne sais pas même quel sera mon lendemain? — Pitoyable raison! le vol est vol, qu'il soit fait à un pauvre ou à un riche. Puis, le mal n'excuse pas le mal. Que cette fille soit une voleuse, ce n'est pas un motif pour que tu sois un voleur. Puis, en face des juges, il peut y avoir des degrés dans le crime, la misère peut atténuer à leurs yeux bien des fautes; mais devant la conscience des